



BULLETIN DE LIAISON

N° 20 - SEPTEMBRE 2025

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
VENDREDI 3 OCTOBRE à 18h30
Salle polyvalente « Gérard Perrier »**

Sommaire :

Page 1 : Le mot du Président.

Page 2 : 350^e anniversaire de la bataille d'Orgelet

Page 3 : La rambarde du clocher

L'ancien hôpital des tanneries

Page 4 : Requalification des espaces publics du centre historique d'Orgelet

2027 : un double anniversaire

Le mot du Président

Alors que notre association poursuit avec passion et ténacité sa mission de sauvegarde du patrimoine, un constat s'impose : le financement des opérations de restauration n'a jamais été aussi difficile à réunir. Face aux injonctions à la rigueur budgétaire, les collectivités locales sont contraintes à d'importantes économies et se heurtent à la réduction continue de leurs ressources financières. Cette situation fragilise toute la chaîne des acteurs œuvrant à la préservation de notre richesse patrimoniale.

Nul ne peut ignorer les difficultés auxquelles sont confrontés les élus locaux : depuis plusieurs années déjà, les crédits alloués par l'État stagnent ou ne profitent qu'aux sites exceptionnels, laissant de côté le petit patrimoine rural. Faute de financement public suffisant, nombre de projets de restauration sont ainsi différés ou menacés d'abandon. Le contexte inflationniste renchérit encore les coûts des matériaux et de la main-d'œuvre, amplifiant les obstacles.

A cela s'ajoute l'hypocrisie de certains responsables politiques qui jurent de protéger le patrimoine, mais une fois les micros coupés, ce ne sont que coupes budgétaires, reports ou abandons. Ce décalage entre les discours volontaristes et les actes contribue à nourrir la défiance des citoyens, qui voient année après année leur patrimoine historique, comme leurs services publics, se dégrader faute de volonté politique réelle.

Dans un tel paysage, l'appel à la générosité du public et à la mobilisation des partenaires privés devient un rouage déterminant : mécénat et souscriptions sont aujourd'hui des compléments indispensables. Ces solutions ne pallient pas toujours l'absence de fonds pour répondre à l'ensemble des besoins. Entre incertitudes et délais, le risque de voir disparaître à jamais une partie de notre mémoire collective n'a jamais été aussi grand.

Faut-il pour autant céder au découragement ? Certainement pas. Le rôle de notre association est plus que jamais celui de fédérer les énergies, d'être force de proposition pour innover et trouver des relais de financement afin que notre patrimoine historique, source de fierté et de lien social, continue de vivre et d'être transmis.

Gardons l'espoir : chaque action, chaque don, chaque voix compte pour écrire la suite de cette belle aventure commune.

François Bonneville

350^e anniversaire de la bataille d'Orgelet

La reconstitution historique de la bataille d'Orgelet du 1er avril 2024 a été un moment marquant pour la ville et notre association, réunissant près de 90 figurants et un public enthousiaste autour de la mémoire d'un épisode marquant de notre territoire.



Contexte historique

La bataille d'Orgelet, dont nous avons commémoré le 350^e anniversaire, est un épisode de la guerre de Hollande, menée par Louis XIV, dont un des objectifs était la conquête de la Franche-Comté. Après la prise de la ville par les troupes françaises le 13 mars 1674, un détachement comtois tente de reprendre Orgelet, entraînant de féroces combats de rues du 31 mars au 1er avril. Les soldats français, retranchés dans l'église, sont finalement sauvés par des renforts, dans une cité ravagée par les flammes.



Une fresque vivante pour le patrimoine

Sous l'impulsion de l'ASPHOR, en partenariat avec les Balladins du Château, la batterie fanfare et la commune, la reconstitution du 1er avril 2024 a permis de revivre ces heures tragiques et héroïques sur la place de l'église. Le temps d'une après-midi, soldats et civils en tenue d'époque ont redonné vie à ces heures tragiques et héroïques qui ont marqué notre cité. Devant un public nombreux, le déploiement des troupes, les manœuvres militaires et les combats simulés ont offert un spectacle à la fois pédagogique et émouvant.

Au-delà de l'aspect festif et populaire, cette reconstitution avait une portée mémorielle forte. Elle a permis de rappeler qu'en 1674, Orgelet fut le théâtre d'affrontements violents lors de la guerre menée par Louis XIV, et de raviver le souvenir d'une population durement éprouvée, dont le courage et la résistance demeurent un exemple à honorer et à transmettre.

Une mobilisation collective

La préparation de l'événement a mobilisé l'énergie de nombreux bénévoles, comédiens amateurs ou passionnés d'histoire, unis par le désir de partager un patrimoine commun. Les costumes et accessoires, prêtés par les Balladins du Château, ont contribué à l'immersion du public, pour ce spectacle ouvert à tous. L'ASPHOR remercie également la batterie-fanfare d'Orgelet, qui a accepté d'incarner un bataillon de soldats français et d'interpréter la célèbre chanson « Auprès de ma blonde », composée à cette époque de la guerre de Hollande.



Le succès de cet anniversaire doit beaucoup aux recherches historiques approfondies conduites par notre association, au soutien logistique de la commune, mais surtout à l'engagement des bénévoles : par leur mobilisation et la force du collectif, ils ont contribué à transmettre, sous une forme vivante et accessible, un épisode essentiel de notre passé.

En redonnant chair à ces événements, Orgelet a montré combien la mémoire du passé peut encore rassembler et émouvoir. Cette reconstitution n'était pas seulement une fête : elle était aussi un hommage à celles et ceux qui ont façonné l'identité de notre ville.

La réussite de cette manifestation encourage notre association à poursuivre ses actions pour la valorisation de notre patrimoine et de notre histoire locale.



La rambarde du clocher d'Orgelet

Soucieuse d'assurer la conservation et la sécurité de l'accès à la partie sommitale du clocher, la commune a sollicité une étude préalable confiée à M. Bertrand Cohendet, architecte du patrimoine, afin d'évaluer l'état de la rambarde et des abat-sons du clocher.

Les conclusions du diagnostic font apparaître une dégradation avancée des structures en bois et en métal : usure due aux intempéries, pourriture liée à l'humidité et aux déjections de volatiles, corrosion des éléments métalliques et fragilisation des assemblages. Les interventions ponctuelles réalisées par le passé ne permettent plus d'assurer la pérennité de l'ouvrage.



Dans ce contexte, la consolidation des éléments existants n'est pas envisageable. Le rapport recommande leur remplacement intégral, avec plusieurs pistes d'intervention :

- une restitution à l'identique en bois, fidèle à l'existant,
- une reconstruction intégrant une rambarde métallique contemporaine, en harmonie avec l'architecture,
- une approche plus innovante, à définir en concertation avec les services de la Conservation régionale des Monuments historiques.

Le projet de restauration, qui mobilisera notamment les savoir-faire de la charpente, de la menuiserie, de la maçonnerie et de la ferronnerie d'art, sera mené en une seule phase. Les interventions seront réalisées depuis une nacelle afin de limiter la mise en place d'échafaudages importants autour du clocher.

Une estimation prévisionnelle des travaux envisagés s'élève à plus de 300.000 € HT. Avant de lancer les travaux, la commune va solliciter ses partenaires institutionnels pour obtenir des subventions.

Par cette opération, la commune d'Orgelet réaffirme sa volonté de préserver et de valoriser son patrimoine historique, témoin essentiel de l'histoire locale et repère emblématique du paysage urbain.

En attendant la réalisation de ces travaux, l'accès au clocher est interdit par arrêté municipal.

L'ancien hôpital des tanneries

En 2019, l'ancien hôpital des tanneries avait été mis en vente. La municipalité avait alors mandaté l'Établissement Public Foncier du Doubs afin d'en assurer l'acquisition et d'opérer un portage financier, laissant ainsi à la commune le temps de définir un projet d'avenir pour ce bâtiment emblématique.

En 2020, lors de la création de la nouvelle grande communauté de communes, l'idée avait été avancée d'y installer son siège. Le lieu offrait en effet de nombreux atouts : un vaste parking, de grandes salles, dont l'une aurait pu accueillir les conseils communautaires. Finalement, la communauté de communes a retenu d'autres solutions pour loger ses services.

Restait alors ouverte la possibilité d'un usage communal. L'ancien hôpital aurait pu être reconverti en centre socio-culturel, répondant ainsi à deux besoins criants : le manque de salles adaptées aux activités associatives et l'absence d'une véritable salle de spectacle. Cette idée n'était pas nouvelle : déjà, il y a 25 ans, lorsque la commune avait eu l'opportunité d'acquérir le bâtiment, notre regretté président Guy Bidard avait élaboré un programme de travaux pour le transformer en centre socio-culturel.



Plus récemment, la nouvelle municipalité avait d'ailleurs confié au CAUE une étude de réflexion sur l'aménagement possible de ce site. Pourtant, lors de sa séance du 3 décembre 2024, le conseil municipal a choisi de se dessaisir de ce bien et a décidé d'en confier la vente à une agence immobilière.

L'ASPHOR regrette profondément que ce lieu chargé d'histoire, véritable élément du patrimoine orgelétain, retourne dans le domaine privé alors qu'il aurait pu servir l'intérêt collectif. Une telle décision aurait gagné à être discutée publiquement et, le cas échéant, être portée clairement dans un programme électoral aux prochaines élections municipales.

Requalification des espaces publics du centre historique d'Orgelet

Élaboré dès 2017 dans le cadre d'un schéma d'aménagement urbain de caractère, le projet de requalification des espaces publics du centre historique d'Orgelet (place de l'église, rue de l'église, place Marx et rue du Commerce) est enfin entré dans sa phase de réalisation.

Financé en partie par des contrats régionaux conclus lors du précédent mandat municipal, ce programme ambitieux a pour objectif de redonner toute leur place aux piétons et d'améliorer l'accessibilité des espaces publics pour les personnes à mobilité réduite. En intégrant des matériaux et des aménagements en cohérence avec le patrimoine architectural, tout en accordant une attention particulière aux enjeux environnementaux, ce projet va contribuer à renforcer l'attractivité touristique du centre ancien d'Orgelet.



Notre association se réjouit de la concrétisation de ce projet ambitieux, qui contribue à valoriser notre patrimoine urbain. Nous regrettons toutefois que les fouilles archéologiques, un temps envisagées, aient dû être abandonnées en raison d'un coût jugé trop élevé. Plus encore, nous nous inquiétons également des conséquences de cette renonciation : l'absence de fouilles empêche en effet la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement. Ceux-ci, vieillissants, risquent de se transformer en véritables « vestiges historiques », avec à la clé des fuites ou des réparations qui pourraient compromettre la pérennité des nouveaux aménagements.

2027 : un double anniversaire

En 2027, Orgelet célébrera un événement exceptionnel : le 400^e anniversaire de la reconstruction de son église et la fabrication de son orgue historique.

Rappelons qu'en 1606, un terrible incendie ravagea une partie de la ville et détruisit totalement l'ancienne église. Il fallut plus de vingt ans d'efforts et de persévérance pour rebâtir l'édifice, qui fut finalement inauguré en 1627. Ce chantier de longue haleine, porté par la foi et la détermination des habitants, a donné naissance à l'église que nous connaissons aujourd'hui, au cœur du patrimoine orgelétain.

Cet anniversaire revêt une dimension d'autant plus symbolique que l'orgue de l'église, lui aussi achevé en 1627, fêtera en même temps ses 400 ans. Cet instrument remarquable, témoin de plusieurs siècles de vie religieuse, musicale et communautaire, mérite d'être mis à l'honneur.



Notre association estime qu'un tel double anniversaire ne saurait passer inaperçu. Il représente une occasion unique de rendre hommage au passé tout en inscrivant notre époque dans la continuité de l'histoire locale. Le patrimoine, en effet, ne se limite pas à la conservation du bâti ancien : non seulement il se valorise par ses visites, mais il se construit jour après jour, et chaque génération peut y laisser son empreinte.

C'est pourquoi l'ASPHOR souhaite être force de proposition pour imaginer, aux côtés de la municipalité et des habitants, une commémoration à la hauteur de cet événement. Plusieurs pistes peuvent être envisagées :

- Un temps fort festif et culturel, associant concerts, conférences et expositions retraçant l'histoire de l'église et de l'orgue.
- La création d'un élément patrimonial durable, comme la réalisation d'un nouveau vitrail contemporain, qui viendrait enrichir l'édifice et témoigner de la créativité du XXI^e siècle.
- La mise en valeur de l'orgue historique, par exemple à travers un cycle de concerts qui soulignerait son importance musicale et patrimoniale.

Dans cette perspective, l'ASPHOR souhaite travailler en étroite collaboration avec la commune, propriétaire du bâtiment, avec la paroisse qui anime la vie spirituelle de l'église, ainsi qu'avec les autorités ecclésiastiques, afin que ce projet s'inscrive pleinement dans une démarche partagée et concertée.

L'ASPHOR est convaincue que 2027 doit être l'occasion de mobiliser toutes les énergies – élus, associations, habitants, artistes – pour célébrer dignement ce double anniversaire. Non seulement pour honorer le travail de nos ancêtres, mais aussi pour transmettre aux générations futures un héritage enrichi et vivant.